



Le Mussigeois

N°220 - JUIN 2019

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet www.mussig.fr
NOUVEAU depuis le 16 mai : [facebook](#) vous êtes déjà 130 contacts !

Manifestations du mois

Le 08 : Journée citoyenne	Commune
Le 14 : Kermesse Ecole	Ecole
Le 15 : Marche Gourmande	ASM
Le 15 : Audition de Musique	EMIR
Le 20 : Bus Plasma	ADSB
Le 28 : Cours de taille	Unter'm Baum

NAISSANCE

Le 21 mai 2019 à Colmar, est né **Kaïs** et fait le bonheur de ses parents RIBEIRO André et MEBOLD Marion, domiciliés au 6 rue de l'Illwald.

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé !

ESSAI SIRENE

Tous les 1^{ers} mercredis du mois à 12h00.

Depuis le 15 avril 2019, vous pouvez recharger votre carte du TIS à la Mairie de Mussig, en remplacement du service précédemment disponible en boulangerie.

Pour les titulaires de la carte d'abonnement Liber'Tis, nous vous invitons à vous rendre en Mairie aux horaires d'ouvertures habituels pour recharger votre abonnement. Si vous n'avez pas encore de carte Liber'Tis, passez d'abord à la boutique du TIS, située 2 route de Colmar à Sélestat, muni d'une pièce d'identité et d'une photo.

ARROSAGE DE LA CHAUSSEE

Il est rappelé, les beaux jours arrivants, que l'arrosage sur la voie publique est illégal, les réglages des têtes d'arrosage permettent de l'éviter et de garantir le côté sécuritaire des différents passages de véhicules ou cyclistes.

POMPIERS

La sur-sollicitation des effectifs des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour les interventions pour destructions de nids réduit fortement la capacité de réponse opérationnelle notamment pour le secours à personne. Par conséquent, le SDIS du Bas-Rhin a décidé, lors de sa séance du 23 mars dernier, qu'à compter du 1^{er} mai 2019, toutes les interventions pour destructions de nids d'abeilles, de guêpes... feront l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable. Cette participation a été fixée à 50 euros et à 80 euros en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne, ...).

L'association Unter'm Baum

a le plaisir de vous proposer un cours de "**taille en vert**" le **vendredi 28 juin à 19h00** animé par M. Naas Jean Claude.

Cette séance sera l'occasion d'un échange entre les participants et l'animateur sur toutes les questions que vous vous posez sur la taille en vert.

Le cours de taille qui aura lieu au verger de l'école (rue de la forêt) est gratuit et ouvert à tous.

suivez notre actualité sur le site:

<https://www.facebook.com/untermbaum.mussig>

Le comité Miss Pays d'Alsace

se joint à moi pour vous annoncer que l'élection Miss Maman et Mister Papa se déroulera le samedi 19 octobre en même temps que l'élection Miss Pays d'Alsace!

Inscription pour les différentes élections du 01 juillet au 01 septembre 2019 à l'adresse :

mpacandidature@gmail.com .

Cordialement, René FUCHS

Extrait Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 Mai 2019

Fonctionnement du Conseil Municipal suite au décès de l'Adjoint ANDRE Joël

Monsieur Didier BEGOUT, conseiller municipal, prendra part aux réunions hebdomadaires Maire/Adjoints/Conseillers Délégués. Cela est déjà effectif depuis le 15 avril 2019 suite à l'appel aux volontaires lancé. Ce dernier a émis le souhait d'apporter son aide durant la dernière année du mandat, sans titre particulier ni indemnité.

RÉVISION DES TARIFS : LOCATION DES SALLES 2020

- **MODIFICATION DES TARIFS 2020 – SALLE DES FÊTES**

Aucune augmentation des prix de la location de la Salle des Fêtes est prévue pour l'année 2020.

- **MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UNE LOCATION ANNUELLE DE LA SALLE DES FÊTES AUX ASSOCIATIONS**

La mise à disposition gratuite d'une location annuelle pour chaque association communale pour toute manifestation à but lucratif est adoptée. La location de la cuisine avec vaisselle et toute casse occasionnée seront quoiqu'il arrive facturées.

- **ACHATS ÉQUIPEMENTS SALLE DES FÊTES**

L'acquisition de clips d'identification des casiers à verre (70 € TTC), d'un chauffe-assiette (700 € TTC) ainsi que d'une nouvelle table en inox (890 € TTC) sont décidés.

- **LOCATION MAISON DES ASSOCIATIONS : AJOUT D'UNE TARIFICATION**

Une nouvelle location pour les réunions des classes du village avec repas au sein de la Maison des Associations a été intégrée pour un montant de 75 €.

DOMAINE ET PATRIMOINE : Vente d'une parcelle aux abords du cimetière

Madame SCHNELL Véronique nous a fait part de sa demande d'achat d'une largeur de 2 mètres dans le prolongement de sa parcelle. Cette surface de 0,62 ares, ne remettant pas en cause le projet d'aménagement de l'aire de jeux est cédé à 16 000 € l'are constructible, soit 9 920 €.

DOMAINE ET PATRIMOINE : Cession d'un droit de superficie

Monsieur et Madame DI BERARDINO Christophe, bénéficiaires du droit de superficie au 7 rue de la Lisse à 67600 MUSSIG ont transmis leur souhait d'acquérir la parcelle. Cette dernière parcelle communale pourvue d'un droit de superficie de 9,27 ares leur est cédée pour un montant de 600 € l'are soit un total de 5 562,00€.

LANCEMENT D'UNE JOURNÉE CITOYENNE

Face à l'engouement que présente cette manifestation nationale auprès des villages français, la Commune de MUSSIG lance également cette journée d'engagement actif bénévole. La journée citoyenne est prévue le Samedi matin 8 Juin 2019 et sera suivie d'un repas en commun à la Maison des associations.

Une réunion de préparation aura lieu le Vendredi 31 Mai 2019 à 20h à la Mairie pour fixer ensemble les tâches proposées aux bénévoles et former les équipes de travail.

REVETEMENT VOIRIE RUE DES PATURAGES

L'avant-projet de la voirie rue des Pâturages avec les parcellaires des riverains, préparé par le Cabinet de géomètres SCHALLER-ROTH-SIMLER est présenté. Ce cabinet a préparé les projets de cession des riverains pour disposer de l'emprise nécessaire en 2014.

Il s'agit de réaliser la continuité du début de la voirie rue des Pâturages avec un fil d'eau de chaque côté, permettant également de tracer un trottoir sans constituer des différences de niveaux.

Au niveau de l'emprise de la voirie, le poteau électrique situé entre les numéros 27 et 35 rue des Pâturages se trouverait juste dans le domaine public et le puit d'incendie devrait également y figurer.

Ceux qui n'ont pas encore réalisé les branchements de viabilisation de leurs parcelles seront invités à le réaliser. Les riverains devront également édifier les fondations des murets de séparation. Si toutefois ces derniers préfèrent que la Commune s'en charge, cela est envisageable et leur sera refacturé.

L'enveloppe prévisionnelle s'élève à 198 432 € TTC. Cette voie se trouvant dans une zone marécageuse, il s'agira d'alerter le Maître d'œuvre afin qu'il s'assure que le sous-sol soit bien stabilisé. En effet, à part les surfaces des travaux de l'assainissement, de l'eau et de l'éclairage public, cet espace est d'origine.

Le coût de la Maîtrise d'œuvre comprenant l'avant-projet, le projet, l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats et des travaux, l'étude d'exécution, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance au maître d'ouvrage aux opérations de réception proposé à 10 632,00 € TTC par le cabinet de géomètres est accepté.

D'autre part, toute demande de raccordement ultérieure intervenant dans un délai de 5 ans, à compter de la fin des travaux, sera assortie de frais supplémentaires pour le demandeur qui devra prendre en charge la reprise des enrobés de la chaussée de joint à joint.

Les riverains seront invités le Mercredi 29 Mai à 20h00 à la Mairie pour une présentation du projet en disposant des éléments de prix estimatifs pour les raccordements.

SUPPRESSION PLACES DE PARKING RUE DE SÉLESTAT

La municipalité a été rendue attentive de la dangerosité du stationnement rue de Sélestat, dans l'angle du 4 rue de Sélestat, ne permettant pas une bonne visibilité des conducteurs et piétons. Il est décidé de ne laisser que les 2 places à l'Ouest sur les 5 au total, au plus proche du 4 rue de Sélestat.

SDIS : Participation enlèvement nids de guêpes

A partir du 1^{er} Mai 2019, une participation est demandée par le SDIS de 50 € et 80 € si la grande échelle de Sélestat s'avérait nécessaire lors des demandes d'intervention pour enlèvement de nids de guêpes.

Cela est devenu nécessaire suite à une sur sollicitation des pompiers, particulièrement en zone citadine.

Ces interventions doivent obligatoirement passer par le 18, car l'Amicale ne peut pas les entreprendre pour des raisons de couverture par les différentes sociétés d'assurances.

TOUR D'ALSACE 2019 : Changement de parcours

Le Tour d'Alsace cycliste devait initialement passer 5 fois par Mussig le jeudi 1^{er} Août 2019. Suite aux travaux sur la déviation de Sélestat encombrant Ebersheim ainsi qu'aux travaux programmés pour la réfection d'un pont à Ehnwihr, le tracé a été modifié. Il passera 7 fois de Sélestat à Rathsamhausen, Baldenheim, Hessenheim, Sélestat pour une étape de plaine comprenant de longues lignes droites.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le Mercredi 3 Juillet 2019

Tennis^{Club} Mussig

Cours adultes (gratuit) 21 juin à 18h30 !

Allier à la fois bien être et convivialité à travers la pratique du tennis !

Rendez-vous pour une séance (gratuite et ouverte à tous) le vendredi 21 juin à 18h30 aux terrains de tennis

CONTACT ET INSCRIPTION : tcmussig@yahoo.fr – 06 88 90 68 10

Cotisations et accès aux terrains



Pour les inscriptions, cotisations et tous renseignements sur le Tennis Club,

inscription en ligne : www.ballejaune.fr



yahoo.fr

Tarifs 2019

Abonnement annuel		Abonnement occasionnel	
Adulte	33 €	Carte horaire	4 €
Couple	55 €	Carte hebdomadaire	10 €
Etudiant / Demandeur d'emploi	22 €	Caution carte	10 €
Enfant (- 18 ans)	18 €		
Carte famille	75€		
Caution carte	10 €		



COMMUNE DE MUSSIG

9 rue Principale – 67600 MUSSIG



INVITATION MATINÉE CITOYENNE du Samedi 8 Juin 2019

Dans une période de très grande incertitude, où chacun constate la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective. C'est pourquoi cette **Première Journée Citoyenne** cherche à impliquer chacun d'entre nous dans une citoyenneté active, axée sur l'engagement et la responsabilité, afin de rétablir des relations d'écoute, d'entraide et de respect. Il s'agit de faire ensemble en permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité.

Une **réunion préparatoire** est organisée le **Vendredi 31 mai 2019 à 20h00 à la Mairie**.

Quelques idées sont communiquées ci-après que vous pourrez **compléter par les vôtres ce jour-là**. Puis nous sélectionnerons ensemble les travaux à programmer et formerons les équipes selon la participation enregistrée.

Les travaux proposés : Désherbage cimetière et différents espaces communaux, Re-gravillonnage partiel de certaines allées du cimetière, Préparation des emplacements des conteneurs d'apport volontaire biodéchets rue de Baldenheim et rue de Sélestat, Reprise du sentier reliant la rue des Jardins à la rue de Baldenheim, Peinture des lames en bois de la clôture du cimetière, Nettoyage de la Maison des Associations, préparation du repas pris en commun,

Un **appel particulier** est lancé à tous les **Mussigeois** à l'occasion de cette journée particulière du **8 Juin 2019 pour le balayage des trottoirs devant chez eux**.

Ce 8 Juin, nous nous **rassemblerons à la Maison des Associations pour finaliser les équipes à 8h00** et terminerons à **12h00 par l'apéritif et un repas pris en commun**, préparé par des participants à cette journée.

Merci d'amener des gants et surtout de la bonne humeur. En espérant un temps clément.

NOM :

PRÉNOMS :

Nombre participants :

Participe(nt) à la matinée citoyenne du 08/06/19 de 8h00 à 12h00 suivi du repas pris en commun.
Rendez-vous devant la Maison des Associations (Inscription obligatoire pour la programmation du repas).

REPONSE souhaitée en Mairie au plus tard le LUNDI 03 JUIN 2019 (mairie.mussig@evc.net – 0388853144 –

Dépôt boîte aux lettres Mairie).